

COMMUNIQUE N° CNOP/BCN/ 003 /SN/BNH/2017

L'Ordre des Pharmaciens tient à rappeler à tous ses membres qu'en prévision de l'organisation et participation au 4^{ème} Congrès de l'Ordre, il est demandé aux Pharmaciens de s'acquitter des devoirs ci-dessous dans un délai allant du 12 Juin au 12 Juillet 2017 :

1. Acquérir la carte de Pharmacien valide jusqu'en Décembre 2021 auprès du CNOP via le CPOP ;
2. Payer les frais de participation aux travaux dudit Congrès qui s'élèvent à 60\$ (à payer auprès des CPOP respectifs pour ceux de l'intérieur et auprès du CNOP pour ceux de Kinshasa).

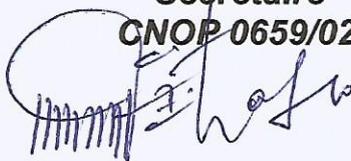
N.B : Après ce délai, aucune sollicitation ne sera acceptée.

Fait à Kinshasa, le 12 JUIN 2017

Pour le Conseil National

Ph. TUNGUNGA MASCOTY Etienne

Secrétaire
CNOP 0659/02



Pour le Président National
Ph. Sébastien NZENGO NVELO

Vice-président
CNOP 0174/79

